



19-09-2017

Compte-rendu de la rencontre de VYF
avec les Élus et Personnels administratifs
de Bures sur Yvette

Présents :

Élus et Membres administratifs:

Monsieur Jean François Vigier : Maire de Bures,
Madame Anne Bodin : Adjointe au Maire, représentant la ville de Bures au SIAHVY,
Madame Florence Pisano : Directrice générale des services,
Monsieur Fabrice Serris: Directeur des Services Techniques.

VYF :

Madame et Messieurs : Danielle Farret, Pierre Farret, André Loie.

Objet : Point annuel des sujets et actions en cours.

Rencontre : le 18/09/2017, de 11h à 12h30, Mairie de Bures sur Yvette avec les Élus et Responsable du service technique.

Ordre du jour :

Eaux pluviales et de ruissellement

- Travaux **sur l'Yvette** pour réduire les inondations
- **Schéma Directeur de Ruissellement des eaux du bassin versant du Vaularon :**
 - point sur les travaux 2017 ?
 - extension de l'étude au ruissellement budgétée mais non planifiée par le SIAHVY.
- **Baratage :** point sur le projet de mise en place d'une zone naturelle d'expansion des crues par le SIAHVY où en est on ?
- **Plateau de Saclay :** Position et actions de Bures en ce qui concerne les protections contre les envois des eaux de ruissellement vers la vallée,

Assainissement :

- travaux programmés en 2017 sur Bures.
- Contrat de Bassin suite ?
- Odeurs dues aux eaux usées arrivant des Ulis, état du collecteur passage caméra fait, travaux prévus?
- **Plan de Sauvegarde et DICRIM ,**
- **PLU de Bures,** réactualisation et protection de l'Environnement,
- **Lyonnaise des eaux :**
 - 1) **Conformités des branchements sur la ville de Bures :** contrôles programmés en 2017.
- **Autres :**
 - Risque sur le Vaularon aval par rupture de digue de maintien latéral au niveau d'une propriété privée,
 - Moulin de Bures quel devenir ?
 - Questions diverses: Nouvelles constructions de Gometz la Ville et envoi des eaux usées

dans le collecteur défaillant du Vaularon,
- Dysfonctionnement chez des riverains rue du Square après travaux d'Assainissement.

Rencontre :

1. SIAHVY

En introduction, Monsieur Vigier, ainsi que les participants à la réunion, se félicitent du nouveau processus d'alerte par smartphone, mis en place par le SIAHVY. Il a été mis en œuvre lors des récentes pluies des mercredis et jeudi 13 et 14 septembre derniers. Le nombre d'inscrits, à savoir 400 est cependant faible, ce qui impliquera peut être une relance de communication. Par ailleurs, en réponse à la question de la pose de capteurs sur le Vaularon, Anne Bodin apporte, après investigation auprès du SIAHVY, la réponse suivante :

« Côté pose des capteurs sur le Vaularon et exutoire secondaire latéral du bassin de retenue, cela n'a pas encore avancé mais pas d'obstacles techniques, au moins pour les capteurs. J'en reparle au prochain bureau. »

Monsieur Vigier propose que, par souci d'efficacité, le SIAHVY participe à la réunion annuelle entre Bures et VYF pour faire le point des sujets dans lequel il est impliqué : Monsieur Vigier indique qu'il écrira une lettre en ce sens au Président du SIAHVY, Monsieur Barret, pour lui proposer une réunion en présence des Élus et Administratifs de Bures. VYF est tout à fait favorable. L'ordre du jour des points à voir sera soumis à VYF pour validation des points souhaités.

Dans cette attente, les précisions suivantes sont apportées :

- **Baratage** : la Maîtrise d'œuvre est en phase d'initialisation : après consultation, choix d'INGETEC pour un lancement, après validation officielle de ce choix, en novembre,
- **Projet d'aménagement de la zone amont du Bassin des Grands Prés** : Anne Bodin apporte, après investigation auprès du SIAHVY, les éléments suivants : *« Concernant les bassins Promex et l'optimisation du bassin des Grands Prés, le cabinet SAFEGE a été retenu. 6 à 8 mois nécessaires pour la conception du projet, ensuite le dossier part à la Police de l'eau. Début des travaux possible fin 2018 au mieux. »*
- **VYF fait une alerte sur les nouvelles constructions prévues à Gometz la Ville** : la solution d'écoulement des eaux usées par le réseau de Gif plutôt que celui de Gometz le Châtel ne préserve pas de retombées vers le bassin du Vaularon, même finalité, et compte tenu de l'état du réseau d'assainissement de Chevry, ceci malgré l'initialisation par GIF d'une rénovation de ce réseau d'assainissement qui prendra beaucoup de temps compte tenu de l'importance des travaux à faire,
- **Schéma Directeur de Ruissellement** du bassin versant du Vaularon : en attendant sa réalisation, VYF participe à la connaissance des lieux, pour rattraper au coup par coup la prise en compte de flux de ruissellement incomplètement pris en compte (par exemple pour le Baratage). Anne Bodin apporte, après investigation auprès du SIAHVY, les éléments suivants : *« Concernant l'étude de ruissellement, rien n'a bougé. Le SIAHVY n'est pas du tout à l'aise avec ce travail car limite hors champ de compétences. À suivre »*. VYF informe que cela pourrait être inclus dans la « modélisation de l'Yvette et de ses affluents ».
- **Contrat de Bassin** : Le programme précédent 2012/2016 n'est pas totalement réalisé par l'ensemble des communes. Il est géré par le SIAHVY à la demande de l'Agence Seine Normandie qui le finance en grande partie et le Département. Anne Bodin indique un glissement du programme Intercommunal parallèlement à celui constaté sur les programmes communaux, notamment pour des raisons d'étalement budgétaire.
- **Travaux de réfection de l'assainissement et de la voie route de Gometz** démarrage des travaux en novembre (dossier déposé à ce jour par Suez avec le choix des entreprises TPE et M3R). VYF rappelle sa précédente réflexion sur la mise en place d'une chaussée drainante limitant les arrivées rapides de l'amont vers le fond de Vallée. La rue Neuve, sur

Gometz le Châtel précédant la rue de Gometz sur Bures, sera également aménagée.

- **Problème du ruissellement en cas d'orage** : l'observation lors de pluies importantes démontre un manque d'avaloirs notamment en amont, débordements possibles dans les propriétés. **Ce point sera regardé par les Services techniques communaux**, dans différents quartiers notamment « Paris-Chevreuse » (avenue Pasteur, avenue de la Liberté, à voir notamment la configuration des avaloirs du réseau d'eau pluviale : quantité, positionnement, efficacité dans ces rues).

2). Assainissement de Bures

- **137 contrôles ont été réalisés à ce jour**, sur un budget de 250 contrôles par an.
- Plus programme d'investigation en cours portant notamment sur : route de la route de Gometz (réalisés ainsi que des contrôles complémentaires de l'ordre d'une dizaine ; rue du Général Leclerc et rue Charles de Gaulle).
- **→ Que se passe t il derrière les contrôles ? (vérification des corrections) Il semble manquer un rôle de conseil auprès des habitants sur la nature appropriée des travaux nécessaires qui sont parfois très minimes → stratégie de conseil et de contrôle à mettre en place.**
- **Problème des odeurs sur le collecteur partant des Ulis**, jusqu'au collecteur au niveau de la faculté : point investigué (réunions techniques, passage de caméra) ; mais difficulté à identifier l'origine voire même l'existence des odeurs (influence du temps). Les investigations à venir sur le tronçon concerné de la route de Chartres donneront une information sur la qualité du réseau d'assainissement dans ce secteur. **Point suivi par les Services techniques de la commune.** (*Une nouvelle rencontre est en cours de planification avec les différentes instances Communales, Suez et VYF*). Ce réseau pourrait faire l'objet d'un classement intercommunal puisque traverse plusieurs communes.
- **Transfert de compétences vers la Communauté d'agglomérations** : pas de transfert prévu pour l'assainissement communal à ce jour. Noter le transfert de la compétence GEMAPI à la Communauté d'agglomérations au 01/01/2018. GEMAPI, (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique crée une compétence ciblée et obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, et l'attribue aux communes et à leurs groupements).

3). Point Plan de Sauvegarde et DICRIM

- Plan de Sauvegarde : fiches risques finalisées --> objectif de validation en comité de pilotage PCS du 10 novembre. Ces fiches constituent une base devant permettre une réactivité de la Commune en cas d'événement (travail de clarification et de présentation actuellement fait en ce sens). Présentation de la trame au SDRIF pour validation, et ensuite aux associations.
- DICRIM : Il sera fait ensuite par la Commune, en partant du DICRIM actuel qui constitue une base solide à mettre à niveau.

4). Point PLU

- Calendrier : projet finalisé présenté en CM de septembre, puis validation par les autorités administratives préfectorales et enquête publique, pour une promulgation au printemps 2018.
- Rappel des points forts : contraignant dans l'objectif de la protection du cadre de vie des habitants, protection et extension des zones pavillonnaires, deux secteurs principaux d'évolution à aménager : secteur faculté et secteur Chabrat (maintien des équipements sportifs dont le gymnase à reconstruire possible).

5). Plateau de Saclay / Plateau du Moulon

- VYF fait part de son inquiétude sur le fonctionnement de la retenue à la parcelle ; plus particulièrement sur l'entretien que cela implique pour un bon maintien de son efficacité (par qui l'entretien sera-t-il fait, les organismes propriétaires ou les propriétaires seront-ils sensibilisés à le faire ? Qui contrôlera ?):

6). Divers

- **Risque de chute lors de montée des eaux** d'un muret de protection de berge sur le Vaularon aval. Malgré de multiples relances, pas de solution positive de la part du propriétaire. Ce litige est maintenant passé au stade réalisation des travaux de remise en état par la Commune aux frais du propriétaire.
- **Moulin de Bures** : pas de mise en vente du Moulin annoncée, si besoin était, une disposition de mise sous « séquestre » du foncier par la Mairie pour préserver son droit de préemption en cas de vente, ceci par l'intermédiaire **de l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF)** pourrait se faire. Pas d'évolution à ce jour.
- **Remontée des eaux et inondation de la cave de deux propriétés** suite aux travaux d'assainissement rue du Square : le dossier est dans les mains des assureurs des différentes parties, dans le cadre de la PCS (Paris-Saclay).
- **Renouée du Japon** : Cette plante envahissante se propage aussi sur notre commune. La renouée du Japon est très envahissante ; elle se répand rapidement et pousse haut au-dessus du sol et aussi en profondeur, bloquant la lumière du soleil et endommageant les fondations en béton et les murs en brique, elle aime particulièrement les berges des rivières. Il est très difficile de s'en débarrasser, VYF propose une réflexion pour lutter contre elle, attention elle est en pleine floraison.

Conclusion

VYF remercie Monsieur le Maire et tous les membres présents pour leur écoute et la résolution de problèmes aussitôt planifiée.